

## 1 SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

### 1.1 Identificateur de produit:

**Episol Primer RFE A**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

usage professionnel

Concentration d'utilisation: /

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

#### **RESIPLAST NV**

Gulkenrodestraat 3

B2160 Wommelgem

Tél: 033200211 — Fax: 033226380

E-mail: [info@resiplast.be](mailto:info@resiplast.be) — Site web: <http://www.resiplast.be/>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+32 70 245 245

## 2 SECTION 2: Identification des dangers:

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

**H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H341 Muta. 2 H411 Aquatic Chronic 2**

### 2.2 Éléments d'étiquetage:

Pitogrammes:



Mention d'avertissement:

Attention

#### Mentions de danger:

<b>H315 Skin Irrit. 2:</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>H317 Skin Sens. 1:</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>H319 Eye Irrit. 2:</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>H341 Muta. 2:</b>	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
<b>H411 Aquatic Chronic 2:</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Conseils de prudence:

<b>P280:</b>	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.
<b>P302+P352:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
<b>P305+P351+P338:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
<b>P308+P313:</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
<b>P333+P313:</b>	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
<b>P362+P364:</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Contient:

1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane Néodécanoate de 2,3-époxypropyle Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq$  700)

#### 2.3 Autres dangers:

aucun

### 3 SECTION 3: Composition/informations sur les composants:

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq$ 700)	> 30%	CAS N°: 25068-38-6 EINECS: 500-033-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456619-26 CLP Classification: <b>H315 Skin Irrit. 2</b> <b>H317 Skin Sens. 1</b> <b>H319 Eye Irrit. 2</b> <b>H411 Aquatic Chronic 2</b>
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	15% - 30%	CAS N°: 26761-45-5 EINECS: 247-979-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119431597-33 CLP Classification: <b>H317 Skin Sens. 1</b> <b>H341 Muta. 2</b> <b>H411 Aquatic Chronic 2</b>
1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane	5% - 15%	CAS N°: 16096-31-4 EINECS: 240-260-4 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463471-41 CLP Classification: <b>H302 Acute tox. 4</b> <b>H315 Skin Irrit. 2</b> <b>H317 Skin Sens. 1</b> <b>H319 Eye Irrit. 2</b> <b>H412 Aquatic Chronic 3</b>

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

## 4 SECTION 4: Premiers secours:

### 4.1 Description des premiers secours:

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

<b>Contact avec le peau:</b>	retirer les vêtements souillés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et transporter immédiatement à l'hôpital.
<b>Contact avec les yeux:</b>	rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), et transporter chez un médecin.
<b>Ingestion:</b>	laisser rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter immédiatement à l'hôpital.
<b>Inhalation:</b>	se tenir droit, air frais, repos, et transporter immédiatement à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

<b>Contact avec le peau:</b>	mordant, rougeur, douleur, brûlures
<b>Contact avec les yeux:</b>	mordant, rougeur, mauvaise vision, douleur
<b>Ingestion:</b>	mordant, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue, douleur brûlante dans la bouche et la gorge, dans l'oesophage et l'estomac
<b>Inhalation:</b>	migraine, étourdissement, malaise, gâtisme, inconscience

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

## 5 SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

### 5.1 Moyens d'extinction:

eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

### 5.3 Conseils aux pompiers:

**Produits extincteurs à éviter:** aucun

## 6 SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Imbiber d'un matériau absorbant inerte.

### 6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

## 7 SECTION 7: Manipulation et stockage:

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

usage professionnel





## 8 SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

### 8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

/

### 8.2 Contrôles de l'exposition:

<b>Protection des voies:</b>	a utiliser avec une ventilation d'extraction suffisante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
<b>Protection de la peau:</b>	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). temps de passage > 480' Epaisseur 0.35 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
<b>Protection des yeux:</b>	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection antipoussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
<b>Autres protections:</b>	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

## 9 SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques:

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

<b>Point de fusion/trajet de fusion:</b>	/
<b>Point d'ébullition/trajet d'ébullition:</b>	/
<b>pH:</b>	/
<b>pH 1% dilué dans l'eau:</b>	/
<b>Pression de vapeur/20°C:</b>	/
<b>Densité de vapeur:</b>	non applicable
<b>Densité relative/20°C:</b>	1,100 kg/l
<b>Aspect/20°C:</b>	liquide

<b>Point d'éclair:</b>	/
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	/
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):</b>	/
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité(Vol %):</b>	/
<b>Propriétés explosives:</b>	non applicable
<b>Propriétés comburantes:</b>	non applicable
<b>Température de décomposition:</b>	/
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	pas soluble
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	non applicable
<b>Odeur:</b>	caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	non applicable
<b>Viscosité dynamique, 20°C:</b>	600 mPa.s
<b>Viscosité cinématique, 20°C:</b>	545 mm <sup>2</sup> /s
<b>Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):</b>	/

## 9.2 Autres informations:

<b>Composé organique volatile (COV):</b>	/
<b>Composé organique volatile (COV):</b>	0,000 g/l

## 10 SECTION 10: Stabilité et réactivité:

### 10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

### 10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

### 10.5 Matières incompatibles:

aucun

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

## 11 SECTION 11: Informations toxicologiques:

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

<b>H315 Skin Irrit. 2:</b>	Provoque une irritation cutanée.
----------------------------	----------------------------------

**H317 Skin Sens. 1:** Peut provoquer une allergie cutanée.  
**H319 Eye Irrit. 2:** Provoque une sévère irritation des yeux.  
**H341 Muta. 2:** Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

**Toxicité aiguë calculée, ATE orale:** /

**Toxicité aiguë calculée, ATE dermale:** /

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	LD50 orale rat: ≥ 5,000 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane	LD50 orale rat: 500 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l

## 12 SECTION 12: Informations écologiques:

### 12.1 Toxicité:

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	LC50 (Poisson): 3.6 mg/L (96h) EC50 (Daphnies): 1.1 mg/L (48h) EC50 (Algues): 9.1 mg/L (48h) NOEC (Algues): 2.4 mg/L (72h)
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	LC50 (Poisson): 5 mg/L (96h) EC50 (Daphnies): 4,8 mg/L (96h) EC50 (Algues): 2,9 mg/L (72h)
1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane	LC50 (Poisson): 30 mg/L (96h) EC50 (Daphnies): ca. 57 mg/L (48h)

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4 Mobilité dans le sol:

**Classe de danger pour l'eau, WGK:** 3  
**Solubilité dans l'eau:** pas soluble

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6 Autres effets néfastes:

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 13 SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination:

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans les égouts. L'élimination doit être assurée par les instances compétentes. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

## 14 SECTION 14: Informations relatives au transport:

### 14.1 Numéro ONU:

3082

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

UN 3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a., (mélange avec Produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques) , 9, III, (E)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): 9

Numéro d'identification du danger: 90

### 14.4 Groupe d'emballage:

III

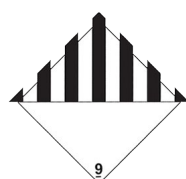
### 14.5 Dangers pour l'environnement:

dangereux pour l'environnement

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

**Caractéristiques de danger:** Risque pour l'environnement aquatique et les systèmes d'évacuation des eaux usées.

**Indications supplémentaires:** Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



## 15 SECTION 15: Informations réglementaires:

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 3

Composé organique volatile (COV): /

Composé organique volatile (COV): 0,000 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) aucun

648/2004:

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

## 16 SECTION 16: Autres informations:

### La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

<b>ADR:</b>	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
<b>BCF:</b>	Facteur de bioconcentration
<b>CAS:</b>	Chemical Abstracts Service
<b>CLP:</b>	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
<b>EINECS:</b>	European INventory of Existing Commercial chemical Substances
<b>Nr.:</b>	numéro
<b>PTB:</b>	persistantes, toxiques et bioaccumulables
<b>TLV:</b>	Threshold Limit Value
<b>VPVB:</b>	substances très persistantes et très bioaccumulables
<b>WGK:</b>	Classe de pollution des eaux
<b>WGK 1:</b>	peu dangereux pour l'eau
<b>WGK 2:</b>	dangereux pour l'eau
<b>WGK 3:</b>	extrêmement dangereux pour l'eau

### La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

**H302 Acute tox. 4:** Nocif en cas d'ingestion. **H315 Skin Irrit. 2:** Provoque une irritation cutanée.  
**H317 Skin Sens. 1:** Peut provoquer une allergie cutanée. **H319 Eye Irrit. 2:** Provoque une sévère irritation des yeux. **H341 Muta. 2:** Susceptible d'induire des anomalies génétiques. **H411 Aquatic Chronic 2:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme **H412 Aquatic Chronic 3:** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

### Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

Section: 2.2

### Numéro de référence MSDS:

ECM-106469,00

*Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément à la règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soigneuse. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.*